

Le Mans Métropole

Stéphanie JACQUET

Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS 40010
72 039 LE MANS Cedex 9
02 43 47 43 13
stephanie.jacquet@lemans.fr



Le Mans Métropole est une Communauté Urbaine créée en novembre 1971. Elle exerce des compétences dans les principaux domaines suivants :

COMPÉTENCE AMENAGEMENT

Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de Cohérence Territoriale, plans locaux d'urbanisme ou documents d'urbanisme en tenant lieu
- Constitution de réserves foncières intéressant la communauté,
- Opérations d'aménagement régies par l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme, ce qui inclut les ZAC,
- Les opérations de renouvellement urbain et les lotissements comprenant des activités ou nécessitant des réaménagements de desserte routière, les zones d'activité industrielle, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

COMPÉTENCE LOGEMENT

Equilibre social de l'habitat :

- Programme Local de l'Habitat visé à l'article L 302-1 du Code de la Construction et de l'Habitat,
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Aides financières au logement social d'intérêt communautaire
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- OPAH/PIG
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Politique de la ville :

- Dispositifs contractuels de développement urbain et local
- Elaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville